
[Les rapports d'activité](#)

Chaque année, la Métropole publie son rapport d'activité et de développement durable (RADD), présenté au Conseil métropolitain et adressé à chaque commune membre.

Au sommaire de ce rapport : les faits marquants de l'année écoulée, les réalisations, services et grands projets de la Métropole, sa situation financière.

[Rapport d'activités 2020](#)

[Rapport d'activités 2019](#)

[Rapport d'activités 2018](#)

[Rapport d'activités 2017](#)

[Rapport d'activités 2016](#)

[Rapport d'activités 2015](#)

[Rapport d'activités 2014](#)

[Rapport d'activités 2013](#)

[Rapport d'activités 2012](#)

[Rapport d'activités 2011](#)

[Rapport d'activités 2010](#)

[Rapport financier 2009](#)
